



**N°15** ÉDITÉ LE 29/09/2025

# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 21 septembre au 28 septembre 2025





La semaine qui vient de s'écouler a été fraîche et humide jusqu'à mercredi, entraînant une légère hausse des niveaux des différents cours d'eau. La seconde partie de la semaine et le week-end ont été secs avec le retour de températures plus douces, entraînant à nouveau la baisse des débits des petites rivières. Par conséquent, dans l'ensemble, la situation est assez stable voire en amélioration temporaire.

La situation des nappes est normale en cette fin du mois de septembre 2025. Les précipitations récentes engendrent une stabilisation temporaire du niveau d'une partie des nappes d'eau souterraine.

Un temps encore doux et sec est annoncé cette semaine. Un peu d'instabilité pourrait se mettre en place à l'approche du week-end. Les débits des petites rivières devraient encore baisser un peu et pourraient parfois retrouver des niveaux d'avant les pluies de la semaine passée. Sur les grandes rivières, la tendance devrait être à la faible hausse.



Sur les grandes rivières, à la suite des pluies parfois importantes de la semaine passée, tous les débits sont à la faible hausse. La station de Pont-sur-Yonne sur l'Yonne sort de la vigilance mais celle de Creil sur l'Oise s'y maintient. Quant aux autres stations, elles s'éloignent un peu plus de la vigilance.

Le temps sec annoncé cette semaine pourrait faire ralentir cette hausse sur les grands cours d'eaux.

#### Sur 7 stations, on compte:

1 en vigilance



o en alerte renforcée

0 en crise



Dans l'ensemble, les petites rivières ont vu leurs débits augmenter légèrement la semaine passée à la suite de plusieurs épisodes pluvieux. Cependant, quelques stations restent sous les seuils. C'est notamment le cas de la station de Montmirail sur le Petit Morin qui est encore en alerte.

Un temps sec et doux est prévu la semaine à venir, la situation pourrait de nouveau se dégrader faiblement et des stations pourraient retrouver leur débit d'avant les pluies.

#### Sur 28 stations, on compte:

2 en vigilance

1 en alerte

o en alerte renforcée

n crise



Aucun franchissement de seuil n'est constaté sur les points de suivi des nappes.

#### Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

o en alerte renforcée

0 en crise

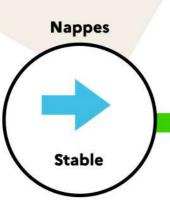


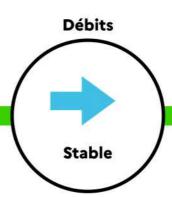




### de la semaine à venir







# Bilan synthétique

de la semaine passée



# **Jaugeages**

prévus cette semaine pour valider les débits

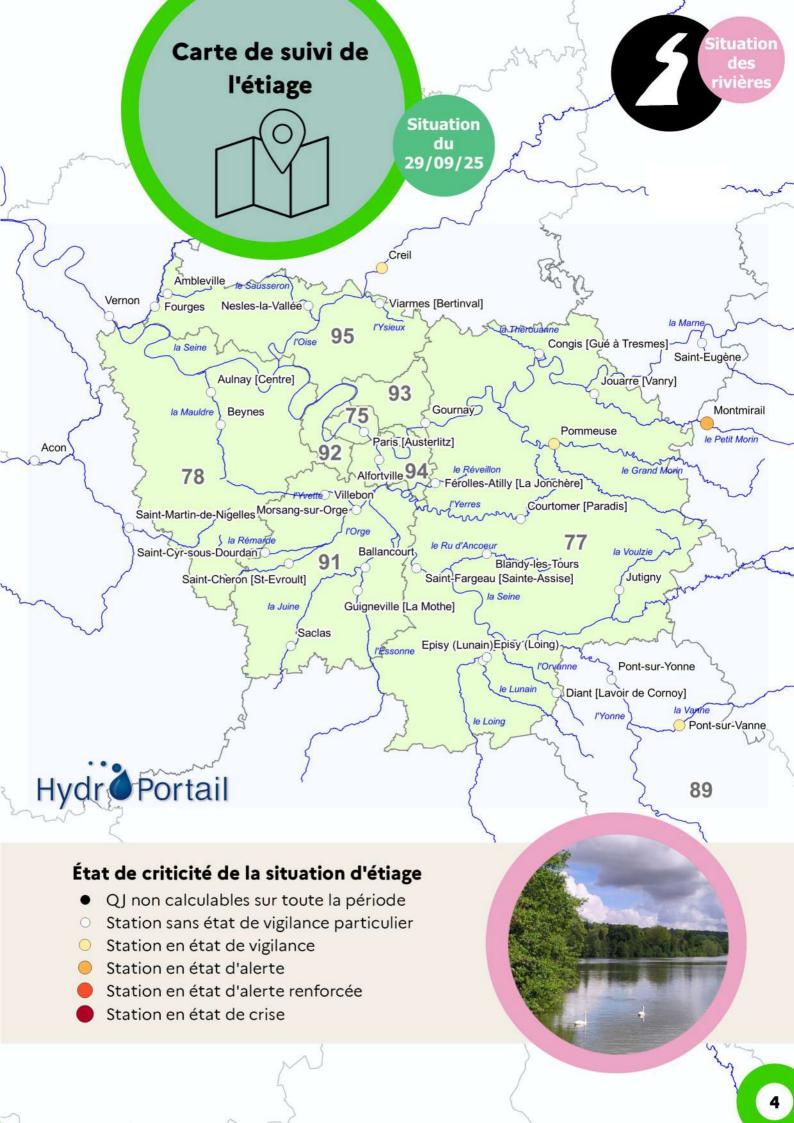


- Aulnay-sur-Mauldre [Centre]
- Beynes
- Creil
- Congis [Gué à Tresmes]

## Sommaire

Débits des rivières	p.5
Evolution des débits journaliers	p.6
Bilan annuel des Qm3J	p.8
Situation des nappes	p.9
Etat des piézomètres	p.9
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.9
Evolution des piézomètres	p.10
Bilan annuel des piézomètres	p.13





## Tableau des Qm3J\*



sur la dernière période \* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



									Qm3	J (r	nº/s)	1	
	Ctations	,	Seuils	(m³/s	()	1	N°1	3	N°14		١	√°15	7
	Stations	٧	Α	AR	С	ľ							28/09
Grandes ri	vières :					07/	/09	14	l /09	21/09			28/09
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	T	47	C	52	С	55	le 21/09/2	5
Dise	Creil	32	25	20	17	1	28		28			le 21/09/2	_
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	11	95		95		102	le 21/09/2	5
\_:	Alfortville	64	48	41	36	11	108	$\Box$	109	T	119	le 21/09/2	5
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	11	136		143	T	153	le 21/09/2	5
Seine	Vernon	170	131	113	100	11	214		213	T	236	le 21/09/2	5
onne '	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	1	29		27		32	le 21/09/2	5
etites rivi	ères :				•								
ubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20		0,41		0,42		0,45	le 26/09/2	5
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75		1,39	C	1,29	C	1,31	le 21/09/2	5
)rouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	1	0,52		0,56		0,58	le 22/09/2	5
	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5		7,3		7,5		7,7	le 21/09/2	5
ssonne	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	1	3,6		3,7		3,9	le 21/09/2	5
pte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1		6,1		6,1		6,2	le 27/09/2	5
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7		2,3	C	2,2	С	2,3	le 21/09/2	5
uine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	I	1,29		1,30		1,35	le 21/09/2	5
oing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6		8,8		8,6		9,7	le 21/09/2	5
unain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13		0,72		0,73		0,81	le 21/09/2	5
Aculdes	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27		0,63		0,62		0,66	le 22/09/2	5
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71		1,27		1,31		1,41	le 22/09/2	5
)-a	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11		0,19		0,18		0,21	le 21/09/2	5
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0		1,9		1,9		2,4	le 27/09/2	5
)rv anne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15		0,33		0,32		0,33	le 21/09/2	5
etit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	I			0,44		0,49	le 21/09/2	5
etit ivioriri	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50		1,03	C	0,97	С	1,01	le 21/09/2	5
émarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15		0,32		0,33		0,36	le 21/09/2	5
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	Π	0,018		0,017	0	,038	le 27/09/2	5
lu d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005		0,017		0,018	0	,034	le 21/09/2	5
ausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22		0,37		0,37		0,42	le 27/09/2	5
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53		0,87	C	0,00			le 21/09/2	_
hérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20		0,52	C	0,55	C	0,60	le 21/09/2	5
/anne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0		2,9		3,0		3,1	le 21/09/2	5
/oulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32		2,58		2,58	1	2,62	le 21/09/2	5
'erres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010		0,128		0,115	0	,149	le 21/09/2	5
'sieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060		0,100		0,141	0	,169	le 27/09/2	5
<b>Y</b> vette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22		0,64		0,69		0,80	le 27/09/2	5

#### NC: Qm3J non calculable sur la période

- débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
- (\*) station gérée par la DREAL Normandie
- (\*\*) station gérée par la DREAL Centre Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en grantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

#### Tendance à venir :

- à la hausse
- plutôt stable
- à la baisse

- incertain ?
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses

incertitudes.

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.). Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : http://www.hydro.eaufrance.fr.

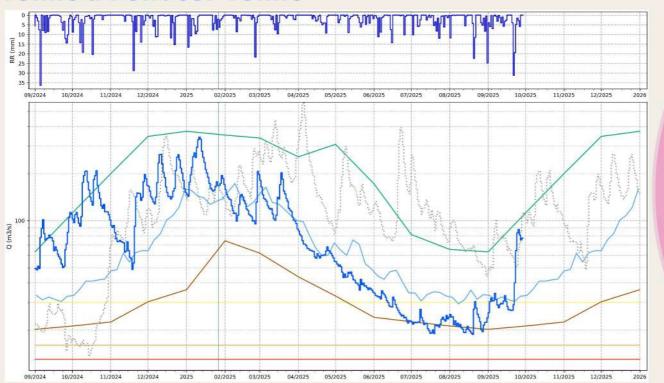
Évolution des QJ\* et des précipitations\*\* septembre

depuis 2024

- \* débits moyen journaliers (en m<sup>3</sup>/s)
- \*\* précipitations journalières (en mm)

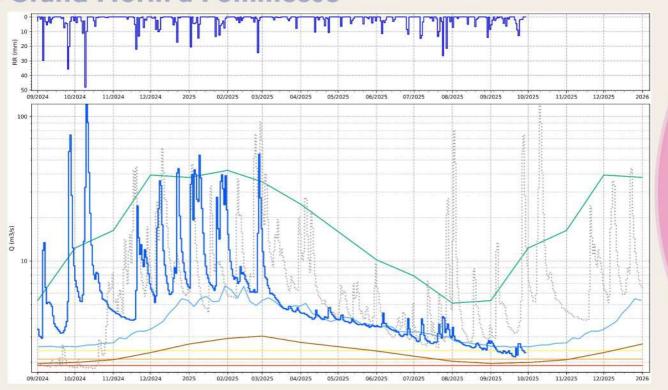


## L'Yonne à Pont-sur-Yonne



Commentaire: Grâce aux pluies assez importantes sur le bassin de l'Yonne la semaine passée, la station de Pont-sur-Yonne sur l'Yonne sort de la vigilance pour la première fois depuis le bulletin n°1. Les débits sont passés au-dessus de la médiane mais pourraient rebaisser légèrement.

## • le Grand Morin à Pommeuse

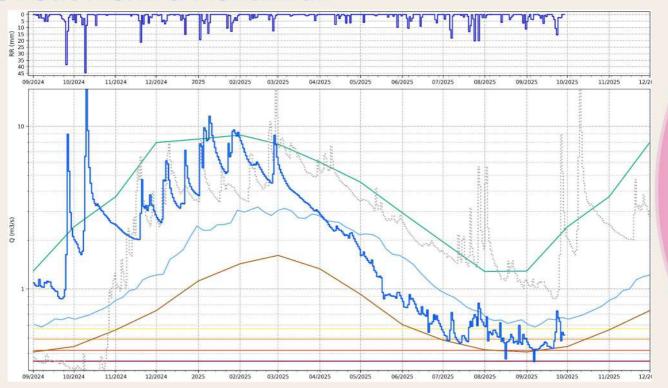


Commentaire: Un jaugeage sur le Grand Morin a permis de corriger les débits. Par conséquent, la station de Pommeuse est passée sous la vigilance et se situe maintenant sous la médiane.



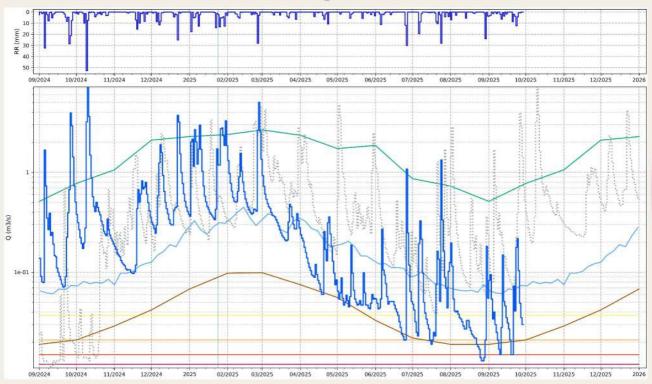
32

### Le Petit Morin à Montmirail



<u>Commentaire</u>: A Montmirail sur le Petit Morin, les débits ont connu une légère hausse mais le Qm3J de la période reste sous le seuil d'alerte. Les débits sont toujours proches de la quinquennale sèche.

# • Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]



<u>Commentaire</u>: Sur le Réveillon, la station de Férolles-Atilly [La Jonchère], très réactive aux pluies est sortie temporairement de l'étiage. Cependant, depuis la fin des précipitations, les débits baissent à nouveau et pourraient revenir flirter avec le seuil d'alerte.

#### Légende des graphes:

Débits journaliers

Débits année précédente
 Quinquennales humides

— Médianes

Quinquennales sèches

Seuil de Vigilance
Seuil d'Alerte

Seuil d'Alerte Seuil d'Alerte Renforcée

— Seuil de Crise

Précipitations journalières (Antilope)

Retrouvez les données des débits à toutes les stations sur le site www.hydro.eaufrance.fr .





0.038

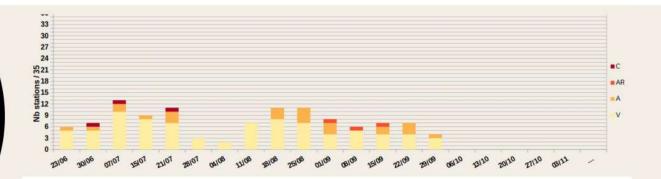
# Bilan annuel des Qm3J

	Saison
	d'étiage
	2025
1	- Constitution of the Cons

	Station	V	Seuil	s (m³/s	C C	N°1	N°2 30/06	N°3	N°4 15/07	N°5	N°6 28/07	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12 08/09	Nº13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18	N°19 27/10	N°20 03/11	***	MIN de la saison		de bu	lletins en
Grandes riv	ières :					20,00		01.01	10.01	2	20.01			10,00	20.00	000	1 00.00	10.00	1 22.00	20.00		10.10	20.10	211110			do la balboli	-		ALL .
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	30	29	28	31	30				29	30												28 le 03/07/25	7		
Oise	Creil	32	25	20	17									30	30	27	30	28	28	30						***	27 le 27/08/25	7		
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32											1000	1000	-												
£20080	Alfortville	64	48	41	36																						-			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45			75							-								_				75 le 01/07/25	1	1	
	Vernon	170	131	-		_		156	10					163	160												156 le 02/07/25	3	1	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	26	23	22	22	19	21	23	21	20	19	20	24	29	27								19 le 18/08/25	14		
Petites riviè	res:																						_					_	-	
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0.27	0.22	0,20																									
Avre	Acon (*)	1,29	11/2/2	100000	0,75														1,29							***	1,29 le 19/09/25	1		
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	-	-	0,26														A PROPERTY.								- Control of the Cont			-
	Ballancourt	5,5	4,4	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN	The same of the latest																								$\vdash$	
Essonne	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	-														-			-					***				
Epte	Fourges (*)	5,2	4.0	-	3,1	-			_					-											:			-		
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9		_					-	-			-		2,4	2,3	2,4	2,3			-		-		2,3 le 21/09/25	4	-	-
Juine	Saclas (**)	0,75		-	0,55	-			-								297	2,5	244	2,0				-			2,0 16 21/05/25	-		
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	_		-			- 1	4.3	-		-	7				-	1		-		-	-			4,3 le 18/07/25	1		-1-1
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21		0,13	-	<b>—</b>			4,0	-			-						-	-		<del>-</del>			100000	4,5 10 10101725	<u> </u>		_
Cunan	Beynes	0,43	-		0,27	_					-							_					-			***			$\vdash$	
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10		-	0,71	-		_	-	_	-		-	1,10				-			-		-	-	-	***	1,10 le 16/08/25	1	-	-
	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	100	-	0,11	-		0,15	0,16	0,15			0,16	0,15	0,14	0,16							-	<u> </u>		***	0,14 le 18/08/25	7		-
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	and in column 2	-		1,5	1,3	1,5	1.4			0,10	0,15	1,6	0,10			1							****	1,3 le 04/07/25	3	2	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	-	-	0,15	$\vdash$	1,3	1,3	11,000	1,4					1,0			-	2		-		-	-		***	1,3 10 04/01/25	3	-	_
Orvanne	Montmirail	0,27	0,49		0,15	0,57		0.49	0,47	0,47	0,55		0,52	0,44	0,44	0,47	0,40	0,40	0,44	0.49			-			***	0,40 le 06/09/25	3	8	2
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0,92	100000000000000000000000000000000000000	1 10000	0,50	0,57	-	0,49	0,47	0,47	0,55		0,52	0,44	0,44	0,47	0,40	0,40	0,44	0,49						***	U.40 10 00/03/23	3	0	2
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,92	The second second	and designation in	0,50	-		0.25			-				-						-		-			***	0,25 le 03/07/25	1		
	Férolles-Atilly [La Jonchère]		774	II CONTRACTOR	0,13	0.030	0.024	0.00	0,030	0.020			0.022	0,028	0,018	0,013	0,032	0,018	0.047		-		-			***	0,013 le 27/08/25	6		1
Réveillon	Blandy-les-Tours	0,037	0,021	_	0,012				0,030				0,033	0,020	0,010	0,013	0,032	0,016	0,017		-		-	-		***		0	5	
Ru d'Ancoeur		0.22				0,007	0,005	0,001		0,003	-		0.24	0.20	0.20	0.22		-			_		-	_		***	0,001 le 04/07/25		. 1	3
Sausseron	Nes les la Vallée	0,33	-	-	0,22	-	-		-	_			0,31	0,30	0,30	0,33		-	J.	_	_		-			***	0,30 le 17/08/25	4		_
Surmelin	Saint-Eugène	100	0,61	1000000	0,53	-	_	_	_	_	-							-			_		-	-		***		-	-	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35		-	0,20	-				4.74		0.5	-	-			200				-		-			***	0.0 1.4000005	-		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	-	_	4,2	4,0	3,8	3,7	3,9	3,5	3,1	2,9	2,9	3,0	3,1	2,9	3,0	3,1			-				2,9 le 18/08/25	9	5	_
Voulzie	Jutigny	1,00	10000	10000	0,32	-															_					***		-		_
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034	-	0,010									-							_					****				-
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]		-	-	0,060	0,090	0,090	0,088	0,095	0,093	-		0,087	0,082	0,082	0,080		0,100								***	0,080 le 25/08/25	7	3	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22			0,37	0,41	0,39											_					***	0,37 le 04/07/25	3		-
					V	5	5	10	8	7	3	2	7	8	7	4	5	4	4	3	0	0	0	0	0		82			
					A	1	1	2	1	3	0	0	0	3	4	3	0	2	3	1	0	0	0	0	0		24			
					AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0		3			
					С	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		3			
				TOT	AL / 35	6	7	13	9	11	3	2	7	11	11	8	6	7	7	4	0	0	0	0	0	-	112			

Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations (\*) station gérée par la DREAL Normandie (\*\*) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

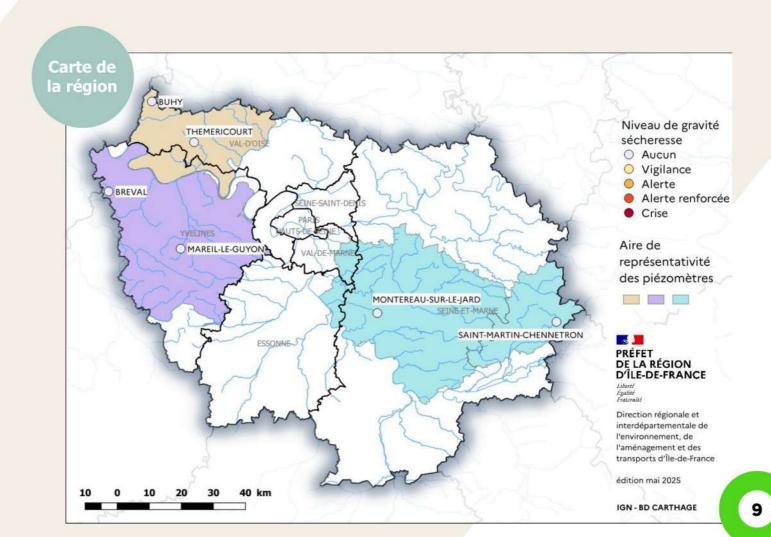






Nappe		S	euils (	m NG	F)	N°13	N°14	N	°15	Tendance moyenne
	Piézomètre de référence	٧	A	AR	С	Semaine 37	Semaine 38	Sen	naine 39	M + N
					07	/09 14	09 21	/09	28	/09
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	44,91	45,00	45,14	le 22/09/2025	Hausse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	68,60	68,40	68,23	le 28/09/2025	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	113,66	113,58	113,56	le 23/09/2025	Stable
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	76,55	76,48	76,41	le 28/09/2025	Baisse
Champigny -	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	51,94	51,86	51,85	le 27/09/2025	Stable
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	137,30	137,11	136,91	le 28/09/2025	Baisse

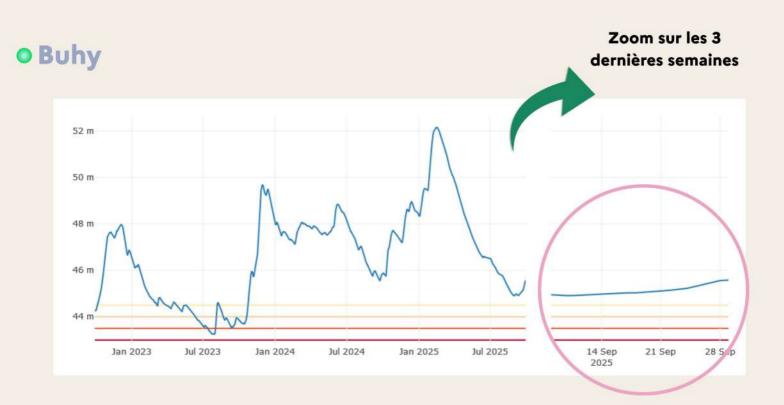
En semaine 39, les épisodes pluvieux permettent une stabilisation temporaire du niveau des nappes sur la moitié des points de suivi.





Nappe de la craie du Vexin français
sur 3 ans

Le piézomètre de Buhy est en hausse en fin du mois de septembre 2025. Les précipitations mensuelles sont légèrement au-dessus des normales. À ce stade, le maintien d'une tendance à la hausse n'est pas garanti. L'évolution du niveau dépend des conditions météorologiques futures. A Théméricourt, la vidange se poursuit.



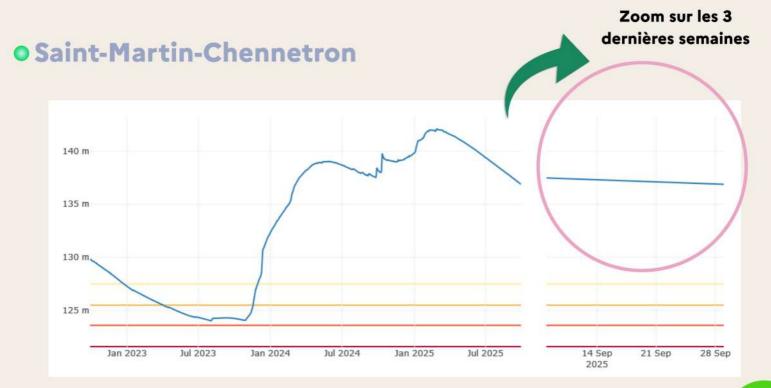






A Montereau-sur-le-Jard (Champigny Ouest), le niveau est plutôt stable entre les deux dernières semaines. A Beauchery-Saint-Martin (Champigny Est), la baisse du niveau se poursuit.



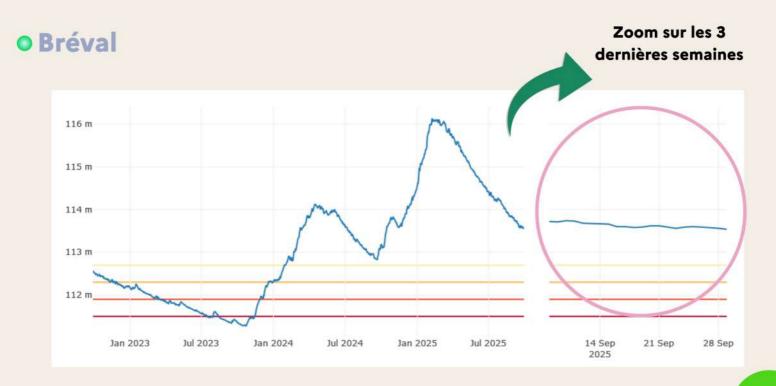






A Bréval, le niveau se stabilise momentanément. La nappe du tertiaire à Mareil-le-Guyon, moins sensible à la recharge, poursuit sa vidange.







# Bilan annuel des piézomètres

Saison d'étiage 2025



						Hauteurs piézométriques (en m NGF) par bulletin d'étiage																				
Nappe Piézomètre de référence	S	Seuils (m NGF)			N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8	N°9	N°10	N°11	V120 C12	5500	N°14	N°15		MIN	Nb	de b	ulletin	s e	
	r lezonieu e de l'elerence	V	A	AR	С	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07	04/08	11/08	18/08	25/08	01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	de	la saison	V	A	AR	C
Craie du Vexin	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,54	46,51	46,33	46,15	45,90	45,83	45,71	45,46	45,22	45,02	44,91	44,91	44,91	45,00	45,14	44,91	le 30/08/2025	0	0	0	0
français	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	71,42	71,13	70,86	70,62	70,35	70,11	69,87	69,69	69,48	69,25	69,01	68,80	68,60	68,40	68,23	68,23	le 28/09/2025	0	0	0	0
Tertiaire du Mantois	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,54	114,41	114,33	114,30	114,21	114,18	114,13	114,01	113,93	113,84	113,81	113,73	113,66	113,58	113,56	113,56	le 23/09/2025	0	0	0	0
à l'Hurepoix	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	77,42	77,31	77,25	77,20	77,12	77,04	76,95	76,84	76,79	76,71	76,70	76,61	76,55	76,48	76,41	76,41	le 28/09/2025	0	0	0	0
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,42	52,34	52,31	52,29	52,26	52,22	52,16	52,11	52,09	52,05	52,05	51,95	51,94	51,86	51,85	51,85	le 27/09/2025	0	0	0	0
Champigny	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	139,64	139,43	139,25	139,06	138,87	138,67	138,47	138,26	138,07	137,88	137,70	137,50	137,30	137,11	136,91	136,91	le 28/09/2025	0	0	0	0
					V	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	$\neg$					
					Α	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
					AR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
27	Contract of the Contract of th				C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
	C. Market					200	7750	5500	1		Tree.	7. Vicini	-	10000	S No. 1	•	15611	100	1020		•					



TOTAL / 6





Prochain bulletin étiage d' Île-de-France

7 octobre 2025

Tout savoir sur l'étiage en Île-de-France



Liens utiles

L'étiage sur internet

DRIEAT

http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html

DREAL Normandie
 http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html

• DREAL Centre - Val de Loire

http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html

Données rivières en ligne http://www.hydro.eaufrance.fr/

Données nappes en ligne http://ades.eaufrance.fr/

Observatoire national des étiages http://onde.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau https://vigieau.gouv.fr/



drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr











Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Liberté Égalité Fraternité

Service prévention des risques Service politiques et police de l'eau

Paris, le 29/09/2025

Affaire suivie par:

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél: +33 6 08 92 55 18 Romaric MACAIRE (nappes) Tél.: +33 1 71 28 47 23 **Courriel:** drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet: Suivi de l'étiage en Ile-de-France PJ: Bulletin du 21/09/2025 au 28/09/2025

**Référence :** Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

• la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

#### Liens utiles:

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-detiage-r142.html

Données rivières en ligne: http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php

Données nappes en ligne : http://ades.eaufrance.fr/

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : https://vigieau.gouv.fr/

Observatoire national des étiages : http://onde.eaufrance.fr/